

An aerial photograph of a forest landscape. A stream flows through the center-left of the image. A large, light-colored tree trunk lies diagonally across the lower right. The forest floor is covered with green moss and various plants, with some bare tree branches visible.

GUIDE

Investir pour protéger la biodiversité – Un aperçu

Décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE	3
MISE EN CONTEXTE	4
PERTE DE BIODIVERSITE	4
INTÉGRER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR FINANCIER	6
CONCLUSION	10
ANNEXE 1 : STATISTIQUES SUR LA PERTE DE BIODIVERSITÉ	12
ANNEXE 2 : EXEMPLE PBAF D'UN PROCESSUS D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À LA BIODIVERSITÉ	13
ANNEXE 3 : EXEMPLES D'ORGANISATIONS ET FIRMES D'INVESTISSEMENTS QUI INTÈGRENT LA BIODIVERSITÉ	14
ANNEXE 4 : OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES	18

LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE

La Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais, constituée d'une équipe de quelque 20 chercheurs et étudiants gradués, a pour objectif de mieux comprendre et de mesurer la contribution de la biodiversité et des écosystèmes au bien-être humain.

Dans cette ère de grands bouleversements environnementaux, où les effets des changements climatiques et de l'érosion de la biodiversité constituent des préoccupations majeures à l'échelle mondiale, l'équipe de la Chaire vise, par ses travaux de recherche, à donner de nouveaux éclairages sur diverses questions de société, et faire la démonstration scientifique qu'il est possible de concilier environnement et économie, et le bien-être des communautés.

Les travaux de la Chaire permettent de faire progresser la recherche et les connaissances dans les domaines de l'économie écologique et des services écosystémiques, par la production de savoirs nouveaux, le développement méthodologique et le développement de perspectives nouvelles sur la gestion des écosystèmes. L'originalité de son programme de recherche réside dans une démarche interdisciplinaire qui permet la combinaison des éléments des sciences que sont la géographie, l'écologie, l'aménagement du territoire et l'économie. Les résultats de cette approche hautement intégrative offrent une lecture à la fois pertinente des interactions humains-territoire pour les praticiens de l'interdisciplinarité en sciences et les acteurs de la gouvernance territoriale. Ce programme trouve écho autant dans la littérature scientifique, les applications pratiques, qu'auprès du grand public.

MISE EN CONTEXTE

- Le Forum économique mondial classe la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes terrestres parmi les 10 risques entraînant les répercussions globales les plus importantes.
- Le déclin rapide de la biodiversité dans le monde et au Québec est majeur¹ et il s'accélère.
- Cette réalité fort préoccupante est encore essentiellement ignorée par le secteur des services financiers. Puisque la biodiversité soutient directement l'économie, il importe de débiter le plus rapidement possible l'intégration et la gestion des risques et impacts qui y sont liés.
- La mise en œuvre de ce travail est essentielle et requiert un engagement soutenu, ainsi que des efforts importants. En effet, l'identification et la quantification des risques et impacts anticipés liés à la biodiversité est complexe et la disponibilité de données utilisables n'est souvent pas au rendez-vous.
- Malgré tout, le statu quo n'est pas une option. La sévérité des impacts anticipés, ainsi que l'opinion publique doivent motiver les efforts. Les attentes sont élevées pour que les gouvernements, le secteur privé et des institutions financières agissent rapidement et concrètement.

PERTE DE BIODIVERSITE

Qu'est-ce qu'on entend par perte de biodiversité ?

La biodiversité, ou diversité biologique, est définie comme la variété de la vie sur Terre sous toutes ses formes. Elle comprend le nombre d'espèces, leur variation génétique et l'interaction de ces formes de vie au sein d'écosystèmes complexes.

Depuis les années 1970, en seulement quarante ans, les populations de 3 706 espèces de poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles ont diminué de 60 %. Dans un [rapport de l'ONU](#) publié en 2019, des scientifiques ont souligné qu'un million d'espèces, sur un total estimé à 8 millions, est menacé d'extinction. La plupart d'entre elles disparaîtront dans les décennies à venir. (Voir *Annexe 1*)

Toutes les causes² connues qui expliquent la perte de biodiversité sont d'origine humaine, en totalité ou en partie :

1. Aménagement du territoire (p. ex., la déforestation, la monoculture intensive, l'urbanisation)
2. Exploitation directe des ressources (p. ex., la chasse, la surpêche)
3. Changement climatique
4. Pollution
5. Espèces exotiques envahissantes

¹ [WEF Global Risk Report 2020.pdf \(weforum.org\)](#)

² <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

Pourquoi s'en préoccuper ?

“The health of ecosystems on which we and all other species depend is deteriorating more rapidly than ever. We are eroding the very foundations of our economies, livelihoods, food security, health and quality of life worldwide” . IPBES President Sir Robert Watson

La biodiversité permet aux sociétés humaines de prospérer et de vivre, en disposant d'air pur, d'eau douce, d'un sol de bonne qualité et de la pollinisation des cultures. La biodiversité aide également à lutter contre le changement climatique et à nous y adapter, et réduit l'impact des risques naturels. Pour ces raisons, l'intérêt pour la protection de la biodiversité s'accroît pour les entreprises et le secteur financier. Tout comme pour les changements climatiques il y a une dizaine d'années, la prise en compte des risques liés à la perte de biodiversité doit être concrétisée, et ce sans tarder pour faire face aux défis importants des prochaines années.

Le Crédit Suisse offre le sommaire suivant des considérations qui pointent vers un besoin d'investir de manière à protéger la biodiversité :

1. La perte de biodiversité affecte l'économie mondiale et les marchés financiers.
2. Le financement de la biodiversité est à la traîne par rapport à d'autres investissements liés à la nature, bien qu'il soit essentiel à notre santé et à notre richesse.
3. Les investisseurs doivent évaluer l'exposition de leur portefeuille à la biodiversité et à la perte de biodiversité.
4. Les investisseurs doivent identifier les risques liés à la biodiversité.
5. La sensibilisation des investisseurs à la biodiversité et à l'investissement dans la biodiversité augmente.

Le Crédit Suisse³ a également identifié les risques suivants associés à la perte de biodiversité :

- Productivité réduite des écosystèmes
- Impacts sur les chaînes d'approvisionnement
- Réduction de quotas – réduction de l'accès aux terres et aux ressources
- Risque lié à la réputation
- Risque de poursuites, de réglementation
- Changements des préférences des consommateurs
- Exigences liées à la durabilité, incluant l'étiquetage
- Risque financier

Quels secteurs de l'économie seront impactés ?

Le tableau suivant⁴ donne un aperçu des secteurs d'activités qui ont : 1) un potentiel de dépendance élevé aux services écosystémiques et 2) un risque d'impact élevé lié à la perte de biodiversité.

³ Credit Suisse - Unearthing investor action on biodiversity. Jan 2021.

⁴ UNEP-FI and Global Canopy, Beyond 'Business as Usual: Biodiversity Targets and Finance, 2020. This overview was based on (among others) data from the ENCORE tool ('Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure').

Classement	Priorité selon le potentiel de dépendance	Priorité selon le risque d'impact
1	Produits agricoles	Ports et services maritimes
2	Vêtements, accessoires et produits de luxe	Produits agricoles
3	Brasseurs	Services aéroportuaires
4	Distillateurs et viticulteurs	Exploration et production de pétrole et de gaz
5	Services publics d'électricité	Minières
6	Produits forestiers	Stockage et transport de pétrole et de gaz
7	Producteurs indépendants d'électricité et marchands d'énergie	Forage pétrolier et gazier
8	Électricité renouvelable	Distribution
9	Textiles	
10	Services des eaux	

Essentiellement, presque tous les secteurs d'activités seront affectés.

Les actions les plus susceptibles de contribuer à une amélioration pour la biodiversité, que ce soit par des investissements ou des initiatives de nature privée ou gouvernementale, devraient viser les défis et domaines suivants⁵ :

- Pollution
- Production d'énergie
- Activités minières
- Activités forestières
- Agriculture et aquaculture
- Développement commercial et résidentiel
- Transport
- Espèces menacées

INTÉGRER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE SECTEUR FINANCIER⁶

Considérer les risques et les impacts de la perte de biodiversité pour guider les décisions financières est une tâche exigeante mais non impossible. De nombreux critères et méthodologies existent pour les identifier et quantifier, facilitant l'identification de solutions concrètes applicables à la gestion des risques et à la réduction des impacts.

Comment évaluer les risques et les impacts, et informer la prise de décisions ?

L'évaluation des risques et impacts consiste en deux principales étapes pour une organisation offrant des services financiers :

⁵ Credit Suisse - Unearthing investor action on biodiversity. Jan 2021.

⁶ WEF Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy, 2020.

- **ÉTAPE 1** : Examiner les avoirs et les activités actuelles afin d’identifier les risques et impacts liés à la biodiversité.
- **ÉTAPE 2** : Définir les orientations futures, dont l’approche d’investissement durable en matière de biodiversité.

ÉTAPE 1

Examiner les avoirs et les activités actuelles afin d’identifier les risques et impacts liés à la biodiversité.

Comme première étape, il importe d’examiner et d’analyser les investissements actuels dans la perspective (1) des risques aux activités humaines liés à la perte biodiversité et (2) des impacts anticipés de la perte de biodiversité sur ces activités. Cette étape est essentielle à l’identification des enjeux actuels pour informer et prioriser les actions. De nombreuses considérations sont impliquées dans un tel exercice, y compris la sélection de critères d’intervention et l’identification de données disponibles.

À cet égard, de nombreuses méthodologies existent pour évaluer les risques et les impacts pour divers aspects de la biodiversité, et rendre compte des résultats. Les méthodes et outils suivants sont connus, entre autres, des investisseurs et des institutions financières, et peuvent viser une évaluation de portefeuilles entiers ainsi que des projets ou des questions spécifiques. Ils présentent un point de départ pour déterminer quels objectifs et approches pourraient initialement être prioritaires pour une mise-en-œuvre :

- [A Biodiversity Accounting Standard for the Financial Industry | PBAF - Partnership for Biodiversity Accounting Financials \(pbafglobal.com\)](#)⁷: ce standard fournit aux institutions financières de toutes tailles, un cadre de gestion des risques et des renseignements ou comptes-rendus liés à la biodiversité pour faciliter la prise de décision en matière de prêts et d’investissements. Ce standard et le cadre du TNFD (point suivant) visent à soutenir un changement dans les flux financiers mondiaux qui s’éloignent des activités qui endommagent la nature et se dirigent vers des activités qui la supportent.
- [TNFD – Taskforce on Nature-related Financial Disclosures](#) : le groupe de travail TNFD a développé un cadre qui s’adresse à toutes les entreprises et vise à montrer où se situe l’impact et la dépendance à la biodiversité dans le cadre plus large de la gestion et des comptes-rendus des risques liés à la nature.
- [The Science Based Targets initiative \(SBTi\) - Science Based Targets](#) : la SBTi a développé une méthodologie pour les villes et compagnies afin d’établir des objectifs basés sur la science pour protéger l’eau, les territoires, la biodiversité et les océans.
- [ENCORE](#)⁸ : ENCORE est un outil développé avec l’appui du Programme en environnement de l’ONU qui vise à aider les institutions financières à évaluer l’impact de leur portefeuille sur la biodiversité, en lien avec les objectifs mondiaux de protection de la biodiversité.

⁷ PBAF Standard v2022 Biodiversity impact assessment – Overview of approaches. Le PBAF a également publié deux publications connexes: (1) PBAF Q&A – Introduction to biodiversity impact assessment et (2) PBAF Standard v2022 Biodiversity impact assessment – Footprinting.

⁸ Exemple: ENCORE Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure, www.encore.naturalcapital.finance

- [Biodiversity Footprint for Financial Institutions developed by ASN Bank, PRé and CREM](#) : l’empreinte sur la biodiversité mesure l’impact des institutions financières sur la biodiversité par une évaluation du cycle de vie.
- [GLOBIO](#) : le modèle GLOBIO quantifie l’impact humain global sur la biodiversité et les écosystèmes.
- [Mean species abundance \(MSA\)](#) : la MSA calcule l’empreinte en matière de biodiversité d’une compagnie en mesurant l’abondance des espèces sur un territoire donné, en la comparant à un scénario ou un habitat dans un état de totale intégrité.
- [NEC Initiative – Net Environmental Contribution Initiative \(nec-initiative.org\)](#) : la NEC a développé un outil convivial qui mesure l’impact environnemental d’une activité économique, d’une entreprise ou d’un secteur afin de fournir une valeur de contribution nette pour guider les décisions d’investissement.
- [Sustainable Investment Framework Navigator \(SIFN\)](#) : le SIFN est un outil en ligne qui permet d’évaluer un portefeuille complet. Plus particulièrement, un des éléments évalués est la préservation des ressources naturelles par une utilisation efficace et circulaire.
- [Integrated Biodiversity Assessment Tool \(IBAT\) by Global Forest Watch](#) : l’IBAT est un outil géospatial qui permet d’évaluer l’impact environnemental régional d’un portefeuille, d’un actif, ou d’un projet.
- Le [Biodiversity Impact Metric \(BIM\) du Cambridge Institute for Sustainability Leadership \(CISL\)](#) : le BIM indique l’impact d’une entreprise sur la biodiversité et aide à gérer ces impacts pour une chaîne d’approvisionnement. Il s’agit d’un outil pouvant être utilisé pour gérer un portefeuille et effectuer une priorisation des investissements actuels et futurs.
- Le [Nature Benchmark \(NB\) du World Benchmarking Alliance](#) : le NB vise à évaluer quelques 1 000 compagnies influentes de 22 types d’industries différentes, en fonction de leurs contributions à des écosystèmes stables et résilients.
- [CDP 2018 Forests Scoring Methodology](#) : cette méthodologie de notation fournit un score qui évalue les progrès de l’intervenant vers l’élimination de la déforestation et de la dégradation des forêts induites par les produits de base de ses opérations directes et de ses chaînes d’approvisionnement.
- [GIST | Impact Valuation \(gistimpact.com\)](#) : GIST a développé une approche basée sur les données pour aider les entreprises et investisseurs à comprendre l’ampleur de leur impact sur le capital naturel, humain, social et produit.
- [Global Map of Environmental and Social Risks in Agro-Commodity Production \(GMAP\) \(ifc.org\)](#) : le GMAP est un outil en ligne basé sur une méthodologie unique alignée sur les exigences de la chaîne d’approvisionnement des normes de performance de l’IFC en matière de durabilité environnementale et sociale. À l’aide de données accessibles au public, GMAP analyse les risques environnementaux et sociaux de la chaîne d’approvisionnement pour environ 250 combinaisons de pays-produits.

La tâche peut paraître considérable lorsque l’on constate la très grande variété de critères d’évaluation et de méthodologies disponibles, mais de nombreux exemples inspirants existent dans le monde. Par contre, force est de constater que de telles initiatives n’existent essentiellement pas au Québec.

ÉTAPE 2

Définir les orientations futures, dont l'approche d'investissement durable en matière de biodiversité.

Différentes stratégies non-mutuellement exclusives peuvent être utilisées pour orienter les actions et les investissements en fonction de certains critères de décision :

1. **Exclusions** : L'objectif principal de ces stratégies est d'exclure des investissements qui causent préjudice à la biodiversité, ou qui ne correspondent pas à des valeurs qui favorisent la protection de la biodiversité (p. ex., transparence).
2. **Intégration des ESG** : Ces stratégies intègrent des critères qui incarnent les objectifs ESG qui sont jugés pertinents dans les processus d'investissement. Le but est d'intégrer des considérations autres que le rendement actuel par la considération concrète de risques qui affectent ou pourraient affecter les rendements futurs. La plupart des stratégies ESG actuelles tiennent compte du changement climatique mais peu encore ont intégré la protection de la biodiversité.
3. **Thématiques liées à la durabilité** : L'objectif de ces stratégies est de mobiliser le capital pour appuyer des secteurs d'activités ou des compagnies qui offrent des solutions aux défis de la société. Par exemple, au cours des dernières décennies, des secteurs tels que l'éducation, la santé et l'énergie propre ont connu une croissance importante grâce à une mise en place de fonds pour investir dans ces entreprises.

Comment fonctionne le modèle européen ?

En Europe, plusieurs entreprises financières évaluent les risques et impacts liés à la biodiversité, par exemple : France's AXA Investment Management, BNP Paribas Asset Management, Mirova, Sycomore, ASN Bank, ACTIAM, FMO, Robeco and Triodos Bank. Il faut dire qu'en 2020, l'Union européenne avait mis en œuvre l'*EU taxonomy for sustainable activities*, un système de classification qui permet de clarifier quels investissements sont durables du point de vue environnemental. Cette initiative vise, entre autres, à éviter l'écoblanchiment afin d'aider les investisseurs à faire des choix plus verts. Les investissements sont jugés en fonction de 6 objectifs :

- Changements climatiques
- Adaptation aux changements climatiques
- Économie circulaire
- Pollution
- Impacts sur l'eau
- Biodiversité

Pour les 4 objectifs qui ne touchent pas au changement climatique, la *taxonomy* recommande les activités économiques prioritaires à considérer⁹. Il s'agit notamment des secteurs et activités suivantes :

- L'agriculture, la foresterie et la pêche
- La manufacture (p. ex., protection et restauration des écosystèmes, produits chimiques, plastiques, emballages, textile, meubles, chaussures, cuir, etc.)

⁹ Platform on Sustainable Finance: Technical Working Group. PART B – Annex: Technical Screening Criteria. March 2022.

- L'énergie (*p. ex., restauration*)
- Le génie civile (*p. ex., entretien des routes*)
- Les édifices (*construction et rénovation*)
- La gestion des risques de désastres (*p. ex., prévention et protection des infrastructures en cas d'inondations*)
- Le transport (*p. ex., transport publique, fabrication d'avions*)
- La restauration, remédiation (*p. ex., habitats & écosystèmes, utilisation durable et protection de l'eau, transition à l'économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution*)
- L'approvisionnement en eau
- Le traitement des eaux usées (*p. ex., systèmes de drainage durable*)
- La gestion des déchets (*p. ex., traitement des déchets dangereux, prévention et contrôle de la pollution, compostage*)

De manière générale, les travaux sur le continent européen ont démontré l'importance :

- D'appuyer la collaboration entre tous les joueurs et parties prenantes pour développer des manières normalisées d'identifier les enjeux, de les quantifier, et de rapporter sur les résultats ;
- D'avoir un ou des forums de discussions bien établis ;
- D'encourager toutes les parties prenantes à participer ;
- D'échanger les bonnes pratiques et d'encourager la transparence ;
- De définir les besoins et les opportunités pour éduquer, informer et appuyer la recherche.

CONCLUSION

Les efforts requis pour intégrer la protection de la biodiversité dans les objectifs du secteur financier sont considérables. Ces efforts ne font que débuter et encore, marginalement au Québec. Pour assurer le succès de ces efforts, il sera important de considérer la mise en œuvre les éléments suivants :

- Expliquer pourquoi la crise de la nature est cruciale pour les entreprises et l'économie. Cette étape est critique maintenant et dans le futur. Entre autres, il importe de gérer les attentes par rapport à la rapidité d'exécution et à l'investissement en temps et en ressources.

Exemples de messages clés :

- Le déclin de la biodiversité est rapide dans le monde et au Québec.
- Ce déclin menace l'économie et risque la réputation.
- Agir pour ralentir et renverser ce déclin est une responsabilité sociale commune.
- Le public anticipe un leadership de la part des gouvernements et du secteur privé.
- Entreprendre l'évaluation des risques et des impacts de la biodiversité des portefeuilles actuels.
- Intégrer de nouvelles valeurs et objectifs dans les politiques et la prise de décision de l'organisation.
- Identifier un ensemble de systèmes socio-économiques prioritaires à transformer afin de modifier les objectifs sociétaux. Par exemple, créer des portefeuilles qui traitent de la gestion durable d'écosystèmes ou de paysages entiers. Construire un portefeuille intégrant les risques de biodiversité et utiliser l'influence de l'organisation auprès des membres, des entreprises et des gouvernements pour le mettre en œuvre.

- Définir le marché et les opportunités d'investissement pour des solutions fondées sur les défis environnementaux. Explorer les investissements positifs pour la nature et les innovations financières connexes.

Pour l'ensemble de ces efforts, une collaboration soutenue sera nécessaire par les acteurs du secteur financier afin de bonifier les politiques et d'éduquer les institutions et les investisseurs sur l'importance de cette incontournable réalité. Il pourrait être également opportun de débiter cet effort en ciblant seulement quelques secteurs afin d'encourager le progrès et de soutenir l'intérêt et l'enthousiasme des participants, dont les investisseurs et leurs commettants. En effet, si les préoccupations et les attentes des joueurs impliqués, entre autres celles liées à la rentabilité, ne sont pas suffisamment gérées, l'engagement de longue haleine qui est requis pourrait ne pas se concrétiser¹⁰.

¹⁰ Credit Suisse - Unearthing investor action on biodiversity. Jan 2021. Investors are struggling to identify and consider biodiversity-linked investment opportunities. Biodiversity needs to be made more digestible and measurable for investor concerns to translate into investment action:

- One-quarter of respondents don't know how to take the first steps to make investments supporting biodiversity and 32% feel they lack the knowledge to do so.
- 70% believe a lack of available data is a key barrier to making investments supporting biodiversity.
- 22% fear investments supporting biodiversity will hurt their financial performance.

ANNEXE 1 : Statistiques sur la perte de biodiversité

Rapport de l'IPBES¹¹:

- Les trois quarts de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin ont été significativement modifiés par l'action humaine. En moyenne, ces tendances ont été moins graves ou évitées dans les zones qui appartiennent à ou sont gérées par des peuples autochtones et des communautés locales.
- Plus d'un tiers de la surface terrestre du monde et près de 75 % des ressources en eau douce sont maintenant destinées à l'agriculture ou à l'élevage.
- La valeur de la production agricole a augmenté d'environ 300 % depuis 1970, la récolte de bois brut a augmenté de 45 % et environ 60 milliards de tonnes de ressources renouvelables et non renouvelables sont maintenant extraites chaque année dans le monde - quantité qui a presque doublé depuis 1980.
- La dégradation des sols a réduit de 23 % la productivité de l'ensemble de la surface terrestre mondiale ; une partie de la production agricole annuelle mondiale, d'une valeur marchande pouvant atteindre 577 milliards de dollars US, est confrontée au risque de disparition des pollinisateurs et de 100 à 300 millions de personnes sont exposées à un risque accru d'inondations et d'ouragans en raison de la perte d'habitats côtiers et de leur protection.
- En 2015, 33 % des stocks de poissons marins ont été exploités à des niveaux non durables ; 60 % l'ont été au niveau maximum de pêche durable, et seulement 7 % à un niveau inférieur à celui estimé comme étant durable.
- Les zones urbaines ont plus que doublé depuis 1992.
- La pollution par les plastiques a été multipliée par dix depuis 1980 ; environ 300-400 millions de tonnes de métaux lourds, solvants, boues toxiques et autres déchets issus des sites industriels sont déversés chaque année dans les eaux du monde, et les engrais qui arrivent dans les écosystèmes côtiers ont produit plus de 400 « zones mortes » dans les océans, ce qui représente environ 245 000 km², soit une superficie totale plus grande que le Royaume-Uni.
- Les tendances négatives de la nature continueront jusqu'en 2050 et au-delà, dans tous les scénarios politiques explorés dans le rapport, sauf dans ceux qui proposent un changement transformateur – cela en raison de l'impact qu'aura l'augmentation du changement d'usage des terres, l'exploitation de certains organismes et le changement climatique, toutefois avec des différences significatives selon les régions.

¹¹ [Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère | IPBES secretariat](#)

ANNEXE 2 : Exemple PBAF d'un processus d'évaluation des risques liés à la biodiversité

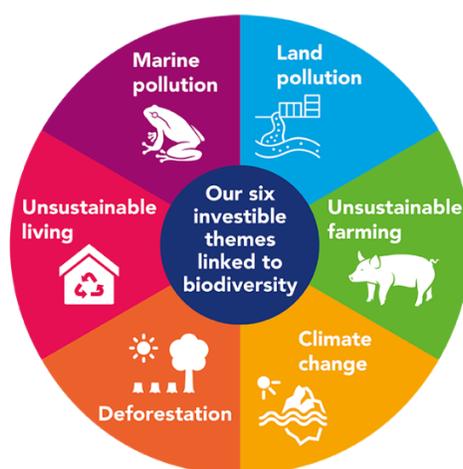


ANNEXE 3 : Exemples d'organisations et firmes d'investissements qui intègrent la biodiversité

1. Federated Hermes

Une firme internationale d'investissements responsables établit depuis 1981, et basée en Irlande. Elle offre des capacités d'investissement sur les marchés publics et privés, en mettant l'accent sur le développement durable.

La firme a développé un Cadre thématique où chacun des six thèmes d'investissement est aligné sur les objectifs de développement durable et est composé de plusieurs sous-thèmes, qui sont directement liés à la biodiversité. Par exemple, le thème de la pollution des sols comprend la gestion des déchets, le recyclage du plastique et les produits de remplacement du plastique, ainsi que la gestion des produits chimiques dangereux.



La firme effectue des analyses détaillées des impacts des entreprises, et de quantification de l'impact potentiel afin de rechercher des entreprises performantes qui contribuent à la préservation ou à la régénération de la biodiversité. Ils analysent les données financières et les facteurs ESG de chaque entreprise, et réalisent une évaluation de la biodiversité afin de déterminer les impacts et les liens de dépendance de ces entreprises. Nous cherchons à les quantifier, dans la mesure du possible, grâce à notre base de données d'impact.

2. Sycomore Eco Solutions

L'analyse environnementale qui guide la stratégie d'investissement de Sycomore Eco Solutions est structurée autour de cinq enjeux : le climat, la **biodiversité**, les déchets, l'eau et l'air. Ces enjeux se cartographient en fonction des types de polluants considérés. Au regard de la biodiversité, les enjeux suivants sont étudiés :

Enjeux	Périmètre	Gaz	Liquides	Solides
Biodiversité	-Usage des sols -Dégradation des écosystèmes terrestres ou marins -Diversité des espèces -Déforestation	Gaz générant les pluies acides (SO ₂ , SO ₃ , NO, NO ₂ , ...), perturbateurs endocriniens, ...	Pesticides, substances eutrophisantes, perturbateurs endocriniens, ...	Déchets impactant les écosystèmes terrestres (biocides, engrais azotés, ...) et marins (plastiques...)

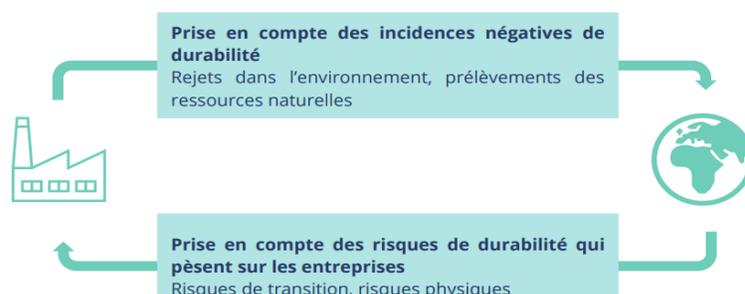
La compagnie se concentre sur les acteurs économiques dont les modèles d'affaires contribuent à la transition environnementale et énergétique dans cinq domaines clés : la mobilité ; l'énergie ; la rénovation et la construction ; l'économie circulaire et les entreprises liées aux écosystèmes. Le fonds exclut les entreprises qui sont totalement ou partiellement impliquées dans des activités qui détruisent le capital naturel ou dont la notation ESG est trop faible.

3. Meeschaert AM

En 2019, Meeschaert AM¹² a lancé la gamme de fonds MAM Transition Durable dont l'objectif est de répondre à quatre enjeux sociétaux majeurs :

- La lutte contre le changement climatique (*ex.*, énergies renouvelables et bas carbone, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, les bâtiments à énergie positive ou basse consommation)
- La protection du capital naturel et de la biodiversité (*ex.*, écoconception, préservation des ressources naturelles, durabilité de la chaîne d'approvisionnement)
- La préservation de l'eau (*ex.*, production d'eau potable, traitement des eaux usées, efficacité de l'intensité en eau des processus, développement et modernisation des réseaux d'infrastructures)
- L'alimentation et l'agriculture durable (*ex.*, produits issus de l'agriculture biologique, circuits courts)

Entre autres, l'organisation prend en compte les éléments suivants :



¹² Meeschaert Amilton, Rapport d'investissement responsable, 2021.

La firme a identifié les principaux secteurs de son portefeuille qui dépendent des services écosystémiques:

	Services aux collectivités - électricité	Electricité renouvelable	Aliments et viandes emballées	Gaz industriels	Chimie de spécialité	Services aux collectivités - gestion de l'eau
<i>Exposition encours au 31/12/21</i>	3,37%	1,11%	1,65%	1,32%	1,97%	1,61%
Régulation du climat						
Protection contre les inondations et tempêtes						
Nappes phréatiques						
Erosion						
Eau de surface						
Maintien du débit de l'eau						
Qualité de l'eau						
Fibres et autres matériaux						

Pour être considérée comme « durable » par la firme, une activité ou un projet doit répondre à plusieurs critères :

- Contribuer substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux du règlement de l'Union européenne sur la taxonomie¹³
- Ne pas causer de préjudice important à l'un des cinq autres objectifs (« Do Not Significant Harm principe » ou DNSH)
- Respecter des critères sociaux minimum (alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme).

4. La Financière de l'échiquier (LFDE)

La LFDE travaille sur l'investissement responsable depuis plus de 30 ans, et cela se traduit par une sélection rigoureuse des entreprises dans lesquelles ils investissent. La totalité des entreprises dans lesquelles ils investissent ont été analysées sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. Tous leurs fonds respectent les approches responsables suivantes : politique d'exclusion, analyse extra-financière et dialogue avec les entreprises, transparence des investissements. Ils proposent trois niveaux d'engagement :

- Intégration ESG
- Convictions durables
- Investissement à Impact

¹³ Les six objectifs environnementaux sont les suivants : 1. Atténuation du changement climatique 2. Adaptation au changement climatique 3. Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines 4. Transition vers une économie circulaire 5. Prévention et réduction de la pollution 6. Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Leur doctrine d'impact se fonde sur trois piliers : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité.

Intentionnalité : L'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif est le point de départ de toute démarche d'investissement d'impact. La mise en œuvre de cette intentionnalité repose sur plusieurs éléments indispensables : une thèse d'impact, la définition d'objectifs d'impact associés à des indicateurs précis, une gouvernance robuste, des ressources internes dédiées, etc.

Additionnalité : L'additionnalité vise à dépasser le statut d'investisseur responsable pour devenir un investisseur à impact, par une détention longue du capital des entreprises investies, d'un dialogue continu avec les entreprises, etc.

Mesurabilité : La mesurabilité est une étape essentielle pour apporter la transparence vis-à-vis les clients, membres, et autres sur la réalité de l'impact des investissements, et pour suivre de près l'avancement des objectifs d'impact préalablement établis. Ces mesures sont réalisées chaque année avec l'appui d'experts indépendants.



En matière de biodiversité, ils considèrent, entre autres, comme critères d'évaluation :

- La feuille de route Biodiversité et intégration dans la chaîne d'approvisionnement
- Analyse des 4 pressions sur la biodiversité, c'est-à-dire (1) Changements d'habitats, (2) Pollution, (3) Surexploitation des ressources, et (4) Espèces invasives.

Exemples d'obligations financières visant la préservation de la biodiversité aux États-Unis¹⁴

1. Green Bond for Working Forests (GBWF)

Chaque année, des millions d'hectares de forêt américaine sont mis en vente. Ces forêts sont généralement achetées par des promoteurs immobiliers, puis fragmentées ou entièrement converties. Grâce à l'obligation, des parcelles de forêt sont acquises à la place, et des servitudes de conservation permanentes sont établies pour obtenir un impact sur la conservation. Les recettes du GBWF financent les acquisitions de forêts, la conception de plans de gestion durable du bois et les frais associés à l'obtention de servitudes de conservation permanentes qui garantissent que les forêts seront gérées de manière durable à perpétuité. Le plan de gestion durable du bois permet la récolte des arbres pour produire du bois à vendre et, une fois la servitude de conservation reçue, la forêt est vendue à un nouveau propriétaire, générant des revenus qui devraient être supérieurs à ce qui a été payé initialement pour la forêt.

2. Forest Resilience Bonds (FRB)

Les incendies de forêt dans l'ouest des États-Unis augmentent en fréquence et en intensité en raison du changement climatique, ce qui accroît les émissions de carbone et réduit les services écosystémiques tels que l'habitat de la biodiversité et, surtout, l'érosion des sols, qui diminue la qualité de l'eau dans les rivières et les plans d'eau proches. La restauration ciblée (y compris l'excavation des lignes de feu, l'éclaircissement des forêts) augmente la résilience des forêts et réduit le risque d'incendie, créant ainsi un impact sur la conservation. Les recettes du FRB sont utilisées pour financer des activités de restauration sur 1 à 2 ans dans les forêts terrestres publiques de l'ouest des États-Unis. Alors que la restauration des forêts sur les terres publiques est traditionnellement financée par des fonds publics et administrée par le Service forestier des États-Unis (USFS), l'obligation mobilise des capitaux privés à cette fin. L'USFS, les gouvernements des États et les bénéficiaires en aval (par exemple, les services de distribution d'eau et les sociétés hydroélectriques) remboursent un pourcentage des coûts de restauration et les bénéficiaires en aval peuvent effectuer des paiements supplémentaires après avoir vérifié que ces activités sont effectivement bénéfiques pour l'entreprise (par exemple, amélioration de la qualité de l'eau et réduction des coûts de traitement de l'eau).

¹⁴ Thompson, B. S. (2022). Impact investing in biodiversity conservation with bonds: An analysis of financial and environmental risk. *Business Strategy and the Environment*, 1– 16. <https://doi.org/10.1002/bse.3135>

ANNEXE 4 : Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les buts pour cette démarche pourraient s'établir dans le contexte des objectifs de DD des Nations Unies, plus particulièrement, les objectifs :

- 11 Villes et communautés durables et
- 15 Vie terrestre.



OBJECTIF 11 : Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Cible 11.4 : Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

OBJECTIF 15 : Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

Cible 15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

Cible 15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.

Cible 15.4 : D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable.

Cible 15.5 : Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

Cible 15.6 : Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

Cible 15.7 : Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande

Cible 15.8 : D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires

Cible 15.9 : D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

Cible 15.a : Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement

Cible 15.b : Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

Cible 15.c : Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance